



Information Covid-19

Baccarat fait le point sur l'impact de la crise sanitaire et des mesures gouvernementales sur son activité et son agenda financier.

L'épidémie de Covid-19 apparue en janvier 2020 en Chine et qui s'est propagée progressivement au niveau mondial a entraîné des perturbations à plusieurs niveaux pour le groupe. Ces perturbations ont été amplifiées par les dispositifs gouvernementaux progressivement adoptés, en matière de confinement ou de fermetures de commerces jugés non indispensables à la vie dans les pays dans lesquels Baccarat opère directement ou indirectement.

Baccarat a pris un certain nombre de mesures à l'étranger et en France avec l'entrée en vigueur des mesures sanitaires publiées par le gouvernement français à partir du 14 mars 2020. Dans ce contexte incertain, la priorité du Groupe est de préserver la santé et la sécurité de ses salariés, clients et partenaires dans le respect des mesures gouvernementales locales tout en préparant au mieux les conditions pour une reprise d'activité progressive.

A date, la production à la Manufacture a été arrêtée depuis le 17 mars et seule la fusion des fours est maintenue afin de ne pas compromettre sur une trop longue période un redémarrage d'activité. La majorité des points de ventes sont fermés dans les pays dans lesquels Baccarat opère directement : fermeture totale en Europe et aux Etats-Unis, fermeture quasi-totale au Japon et seuls la Chine et Hong Kong ont recommencé à opérer, mais l'activité y est significativement ralentie. Nos partenaires distributeurs et nos partenaires BtoB sont confrontés à une situation commerciale similaire.

Les activités administratives et fonctions support sont également et notablement perturbées par les mesures de confinement sans précédent dans quasiment tous les pays, avec un recours important au télétravail ou à des rotations du personnel pour assurer une présence physique lorsque cela est indispensable et des conditions sanitaires sécurisées.

Au 17 mars 2020, date de mise en place des mesures de confinement obligatoires en France, les comptes annuels (sociaux et consolidés) de l'exercice 2019 étaient en cours d'élaboration et donc non finalisés et les travaux de revue par les commissaires aux comptes non aboutis.

A ce jour, ces travaux de clôture n'étant pas achevés, Baccarat a décidé de reporter le Conseil d'administration d'arrêté de ses comptes, initialement prévu le 23 avril 2020, au vendredi 29 mai 2020. Sous réserve d'évènements exogènes susceptibles de bouleverser encore ce calendrier, les résultats annuels seront donc publiés à cette date (après Bourse) et la date prévisionnelle pour la publication du Rapport financier annuel serait le 12 juin 2020 au plus tard.

Pour mémoire, le Groupe a déjà publié son chiffre d'affaires annuel (non audité), le 28 février dernier.

L'Assemblée générale annuelle, qui devait se tenir le 25 juin 2020, devrait en principe se tenir le 24 juillet 2020 si les conditions sanitaires le permettent. En particulier, l'Assemblée pourrait être tenue à huis clos (hors la présence physique des actionnaires et des autres personnes pouvant y participer) dans le cas où des mesures administratives limitant ou interdisant les rassemblements collectifs pour des motifs sanitaires seraient encore en vigueur à la date de la convocation de la réunion, ou serait susceptible d'être reportée à une date ultérieure, avant le 30 septembre 2020, pour permettre, le cas échéant, une réunion physique des actionnaires. La société communiquera l'avis de convocation dans les formes et les délais légaux.

Baccarat fera un point d'étape sur la situation Covid-19, le 15 mai prochain à l'occasion de la publication de son chiffre d'affaires non audité du 1^{er} trimestre 2020.

Retrouvez l'intégralité de l'information financière du groupe Baccarat sur le site Internet www.baccarat-finance.com ou sur www.actusnews.com.

Contacts**Baccarat**

Pascale Amiel, CFO

Caroline de Laurens, Directrice des relations presse et publiques

Tél : 01 40 22 11 00

A propos de Baccarat

Baccarat (Paris, Euronext, BCRA) est une marque de luxe française internationalement reconnue comme un leader des produits en cristal haut-de-gamme et exclusifs. Depuis sa création en 1764, la société, dont la Manufacture est basée à Baccarat en Lorraine, est synonyme d'un savoir-faire unique et symbole de l'Art de Vivre à la Française. Depuis plus de 250 ans, la marque a inspiré des créateurs de renom du monde entier. Allant des luminaires d'exception à l'art de la table, des objets de décoration uniques à des bijoux raffinés et du flaconnage sur mesure, les produits de la marque et sa tradition d'excellence sont largement distribués à travers le monde. Depuis le 20 juin 2018, Baccarat est contrôlée par Fortune Fountain Capital, au travers de sa filiale indirecte Fortune Legend Limited Sàrl, immatriculée au Luxembourg. Retrouvez tout l'univers de Baccarat sur www.baccarat.com